

Master | Contrat de professionnalisation |
RNCP 38194

Master 2 Droit de la Santé - Parcours Risques Médicaux et Responsabilité (M2_RMR)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

L'objectif de la formation de Master 2 Risques médicaux et responsabilité est de garantir, non seulement l'insertion immédiate des étudiants dans la vie active et leur aptitude à s'adapter aux évolutions du marché mais également la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur grâce à la réalisation de thèses de recherche.

► Objectifs de la formation

- Appliquer les principes de l'économie de la santé
- Mener en autonomie des analyses juridiques complexes dans le domaine du droit de la santé, du droit social et du droit de la protection sociale
- Appliquer la législation et les règlements aux dossiers, documents et situations concrètes dans les secteurs de la santé et de la protection sociale
- Gérer les relations de travail en intégrant la législation des métiers de la santé, du social et de la protection sociale
- Etablir et suivre un budget à l'échelle du service, de l'établissement ou de l'organisation
- Recenser les règles et outils nécessaires à l'évaluation, la prévention et la gestion des risques

► Métiers visés

- Juriste en droit de la santé
- Chargé d'affaires juridique

► Rythme d'alternance

De septembre à début avril : cours hebdomadaire les lundis et mardis, toute la journée et mercredi matin.

► Dates de la formation et volume horaire

17/09/2024 > 30/06/2025 (273 heures)
Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

Ecole de Droit de la Sorbonne

12, place du Panthéon

75005 - PARIS



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Titulaires de M1 en droit privé ou droit de la santé.

► Modalités de candidature

Candidature dématérialisée sur e-candidat
Examen du dossier par une commission

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Nasséra DIHMANI

contact@formasup-paris.com

Pascale GUEROU

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

DUCLEROIR Bérangère

iap.eds@univ-paris1.fr

01 44 07 77 62

PROGRAMME

► Code RNCP 38194

► Direction et équipe pédagogique

Direction de la formation : Mireille Bacache & Anne Guégan

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs en droit et de professionnels .

Les étudiants suivront l'intégralité des unités d'enseignements sur une année universitaire. Ces unités d'enseignements comprennent 2 blocs d'enseignements théoriques et 2 blocs d'enseignements pratiques.

Liste des intervenants :

Marguerite AYNES : Avocate au Barreau de Paris

Mireille BACACHE : Professeur agrégé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Valérie BLANCHET : Présidente de la commission de conciliation et d'indemnisation d'IDF

Nicolas ESTIENNE : Avocat au Barreau de Bruxelles

Daniel GARDNER : Professeur Université de Laval

Anne GUEGAN : Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jonas KNETSCH : Professeur Université Jean Monnet St Etienne

Carole LE SAULNIER : Directrice juridique à l'ANSM

Sébastien LELOUP : Directeur de l'ONIAM

Claire LOVISI : Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Diane ROMAND : Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Elisabeth SERAIL : Déontologue de l'ANSM

Anne SIMON : Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Simon TAYLOR : Professeur à l'Université Paris Nanterre

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

Droit de la responsabilité civile	15h
Droits fondamentaux et santé	15h
Histoire de la responsabilité médicale et des scandales sanitaires	15h
Responsabilité médicale comparée	15h
Assurance des professionnels de santé	15h
Droit pénal	18h
ONIAM : compétence générale	15h
Bioéthique et biotechnologie environnement et santé	15h
Droit de la responsabilité médicale	15h
Droit du dommage corporel	15h
Sécurité sanitaire, alimentaire et environnement des produit	18h
ONIAM : contentieux spécifiques	15h

Pratique du contentieux public et privé	18h
Travaux pratiques	15h
Mémoire	18h
Evaluations	34h
Séminaire d'intégration	2h

► Modalités pédagogiques

Cours magistraux
Séminaires
Conférences

► Contrôle des connaissances

Un examen est organisé pour chaque semestre d'enseignement. Les épreuves ont lieu selon le cas à la fin de chaque semestre ou de l'année universitaire.

Le contrôle des aptitudes et des connaissances comporte suivant le cas :

- Un contrôle continu,
- Des épreuves écrites anonymes,
- Des examens oraux,
- Un mémoire, ou un stage

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

COMPÉTENCES

- Participation et élaboration des politiques de santé publiques
- Application et contrôle des règles de droit de la santé
- Conseil aux entreprises et aux organisations en matière de droit de la santé et de la protection sociale
- Elaboration et gestion du budget en lien avec l'évolution qualitative des soins
- Mise en place d'un système de reporting et de contractualisation interne et externe

- Direction et animation d'une équipe de professionnels dans le cadre de la réglementation sanitaire et médico-sociale
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des relations avec les usagers et leurs proches dans le cadre réglementaire du secteur sanitaire et médico-social
- Gestion des contentieux

► Développement de savoirs et de savoir-faire

- Mener en autonomie des analyses juridiques complexes dans le domaine du droit de la santé, du droit social et du droit de la protection sociale.
- Appliquer la législation et les règlements aux dossiers, documents et situations concrètes dans les secteurs de la santé et de la protection sociale.
- Recenser les règles et outils nécessaires à l'évaluation, la prévention et la gestion des risques.

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.